



**Belgique**

partenaire du développement



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

APPUI MULTISECTORIEL A LA  
SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE  
DANS L'ATACORA  
**AMSANA**



**Rapport Final**

**Enabel**

**Enabel** 

VF 201006



## SOMMAIRE

1	Données de base.....	4
2	Résumé exécutif.....	6
3	Cadre de suivi actualisé.....	6
4	Degré d'atteinte de l'objectif spécifique (outcome) et des résultats à la fin du projet.....	11
4.1	Degré d'atteinte du résultat 4 : « Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et suivies aux différents niveaux institutionnels du programme. » .....	11
4.1.1	<i>Sous-Résultat 4.1 : Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du niveau central du MAEP en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées. ....</i>	<i>11</i>
4.1.2	<i>Sous-Résultat 4.2 : Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du CARDER AD en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées. ....</i>	<i>13</i>
4.1.3	<i>Sous-Résultat 4.3 : Les capacités des communes en matière de planification et de coordination des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées. ....</i>	<i>15</i>
4.1.3.1	Renforcement des mécanismes communaux de concertation sur la SAN.....	16
4.1.3.2	Renforcement de la capacité de planification SAN des communes .....	18
4.1.3.3	Mise en œuvre des actions prioritaires SAN (AP-SAN) : .....	20
4.2	Degré d'atteinte du résultat 5 : Des EFFETS MULTIDIMENSIONNELS sur les ménages ciblés, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont renforcés.....	24
4.2.1	<i>Sous résultat 5.1: La cohérence et l'exécution articulée des composantes du programme sont assurées .....</i>	<i>24</i>
4.2.2	<i>Sous résultat 5.2: Un dispositif de suivi-évaluation et de rapportage consolidé est mis en œuvre au niveau du programme</i> .....	<i>26</i>
4.2.3	<i>Sous résultat 5.3 : Le partage d'information et la capitalisation stratégique des bonnes pratiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont assurés .....</i>	<i>27</i>
5	Manière dont l'atteinte des résultats a contribué à la réalisation de l'objectif spécifique (outcome du projet)	29
6	Principales évolutions et réorientations apportées au cours du projet.....	29
7	Prise en compte des observations, recommandations, formulées lors des Comités de pilotage ; des échanges de suivi avec la DGD ; des échanges avec les partenaires .....	30
8	Gestion des risques .....	30
9	Leçons apprises, au sujet des synergies avec les différents partenaires, y compris les évaluations externes	31
10	Gestion des connaissances.....	32
11	Informations sur la durabilité.....	32

## ACRONYMES

<b>ACAD :</b>	Association des communes de l'Atacora-Donga
<b>ACNG :</b>	Acteurs de la coopération, non gouvernementale ((CRB, IdP, LD et Protos)
<b>ATDA :</b>	Agence Territoriale de Développement Agricole
<b>AMSANA :</b>	Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora
<b>AP-SAN :</b>	Action Prioritaire Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>CAN :</b>	Conseil à l'Alimentation et la Nutrition
<b>CDSAN :</b>	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>DANA :</b>	Direction de l'Alimentation et la Nutrition Appliquée
<b>DDAEP :</b>	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
<b>DPP :</b>	Direction de la Planification et de la Prospective
<b>Enabel :</b>	Agence Belge de Développement
<b>GT-SE :</b>	Groupe Technique Suivi-Evaluation
<b>MAEP :</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
<b>OP :</b>	Organisations Partenaires (CRB, Enabel, IDP, LD, Protos)
<b>PAI :</b>	Plan Annuel d'Investissement
<b>PDC :</b>	Plan de Développement Communal
<b>PMASN :</b>	Programme Multisectoriel Alimentation Santé et Nutrition
<b>PROFI :</b>	Programme d'appui aux Filières agricoles
<b>PRoSAR</b>	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience
<b>SAN :</b>	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau N°1 :** Donnée de base

**Tableau N°2 :** Aperçu des Résultats et Sous-Résultats du programme AMSANA

**Tableau N°3 :** Cadre de suivi actualisé

**Tableau N°4 :** Evolution des marqueurs de progrès de la capacité du MAEP dans le pilotage stratégique et opérationnel de la SAN à l'échelle nationale

**Tableau N°5 :** Evolution des marqueurs de progrès de la capacité du CARDER dans le pilotage de la SAN à l'échelle départementale

**Tableau N°6 :** Evolution du leadership SAN des communes

**Tableau N°7 :** Evolution des capacités de planification stratégique et opérationnelle de la SAN des communes

**Tableau N°8 :** Point des infrastructures piscicoles construites et exploitées en dans le cadre de l'IMPE

**Tableau N°9 :** Point sur la tenue des instances de pilotage du programme

**Tableau N°10** : Thèmes et produits de capitalisation par projet

**Tableau N°11** : Gestion des risques

## LISTES DES GRAPHIQUES

**Graphique N° 1** : Aliments consommés dans les ménages au cours des différentes périodes de l'année (cas des hommes)

**Graphique N° 2** : Notation SAN Diagnostic PDC3 ancien score et celui après affinement de l'outil SISAN

**Graphique N° 3** : Notation SAN programmation PDC3 ancien score et celui après affinement de l'outil SISAN

**Graphique N° 4** : Scores d'intégration de la SAN dans les PAI 2018 et 2019 de la commune de Tanguiéta

## LISTES DES PHOTOS

**Photo N° 1** : Couverture géographique et thématiques du programme en 2020

**Photo N° 2** : Utilisation par les professeurs de la FSA des outils de communication développés par AMSANA. Session des débats informés à Matéri

**Photo N° 3** : Formation, des maçons, dont une maçonne de Boukoumbé ! aux techniques de construction des bassins, en utilisant des formes de briques préconstruites, pour les angles et les chainages

**Photo N° 4** : Types d'infrastructures piscicoles

**Photo N° 5** : Equipe de collecte (6 personnes) et de tri (21 personnes) de Tanguiéta (commune de Tanguiéta – mars 2019)

**Photo N° 6** : L'une des 3 machines à tisser le grillage, dont la proximité rend la livraison plus accessible

## 1 DONNEES DE BASE

Tableau N°1 : Donnée de base

<b>Nom de l'organisation</b>	Agence Belge de Développement – Enabel
<b>Pays</b>	Bénin
<b>Titre du programme</b>	Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AMSANA)
<b>Durée</b>	Octobre 2015- septembre 2020
<b>Période de rapportage</b>	Octobre 2015 - septembre 2020
<b>Budget total approuvé</b>	1 945 680 euros

Tableau N° 2 : Aperçu des Résultats et Sous-Résultats attendus du projet Enabel- AMSANA

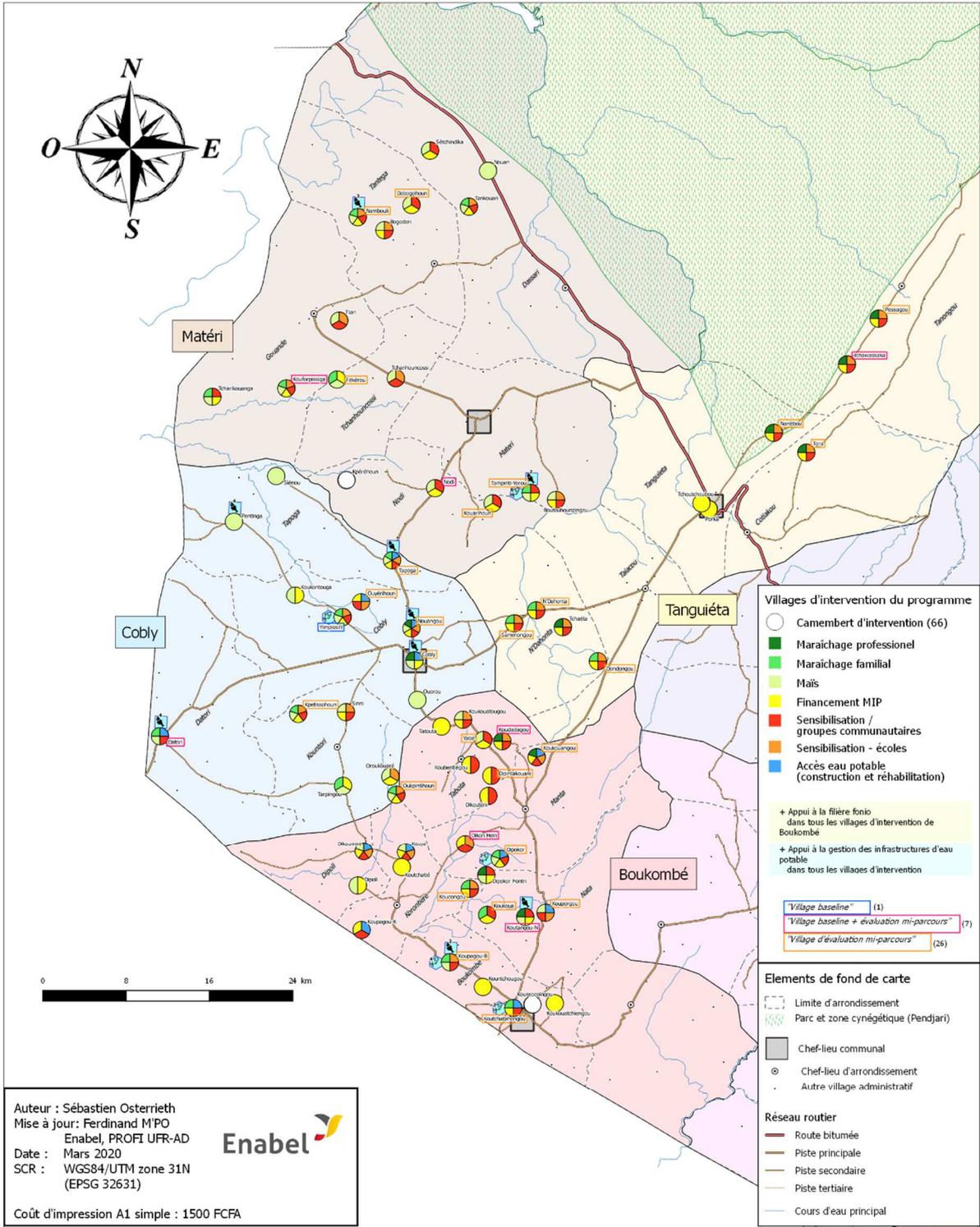
<b>Résultat 4 (R4)</b> : Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et exécutées aux différents niveaux institutionnels du programme
<b>Sous-Résultat 4.1</b> : Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du <b>niveau central du MAEP</b> en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées.
<b>Sous-Résultat 4.2</b> : Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du <b>CARDER AD</b> en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées.
<b>Sous-Résultat 4.3</b> : Les capacités des <b>communes</b> en matière de planification et de coordination des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées
<b>Résultat 5 (R5)</b> : Des effets multidimensionnels sur les ménages ciblés, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont renforcés
<b>Sous-résultat 5.1</b> : La cohérence et l' <b>exécution articulée</b> des composantes du programme sont assurées.
<b>Sous-résultat 5.2</b> : Un dispositif de <b>suivi/évaluation</b> et de rapportage consolidé est mis en œuvre au niveau du programme
<b>Sous-résultat 5.3</b> : Le <b>partage d'information</b> et la capitalisation stratégique des bonnes pratiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont assurés

Photo N° 1 : Couverture géographique et thématiques du programme AMSANA – Mars 2020



**Programme AMSANA - Villages d'intervention**  
Situation mars 2020





Auteur : Sébastien Osterrieth  
 Mise à jour: Ferdinand M'PO  
 Enabel, PROFI UFR-AD  
 Date : Mars 2020  
 SCR : WGS84/UTM zone 31N (EPSG 32631)  
 Coût d'impression A1 simple : 1500 FCFA




## 2 RESUME EXECUTIF

Le programme d'Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA), était la dernière initiative financée via le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA). Il vise « *une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée dans les 65 villages ciblés dans les communes de Boukombé, Cobly, Matéri et Tanguéta* ». Ces 4 communes du département de l'Atacora situées au nord-ouest du Bénin, sont classées comme zone d'insécurité alimentaire élevée. Plus spécifiquement, AMSANA vise à « *assurer une disponibilité stable des produits vivriers et maraîchers, des revenus augmentés et plus diversifiés et une meilleure prévention de la malnutrition pour 8 000 ménages et en particulier pour les populations vulnérables dans un environnement institutionnel favorable* ».

AMSANA est décliné en 5 résultats qui sont : **(R1)** - Sécurisation de la disponibilité des produits vivriers et maraîchers et des revenus qui en découlent, **(R2)** - Les populations bénéficient de services économiques adaptés pour l'augmentation et la diversification de leurs revenus, **(R3)** - Meilleures pratiques nutritionnelles et d'hygiène dans les communautés des villages ciblés **(R4)** - Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et exécutées aux différents niveaux institutionnels du programme **(R5)** - Des effets multidimensionnels sur les ménages ciblés, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont renforcés.

Il s'agit d'un programme multi acteurs avec 4 ACNG Belges plus Enabel qui assure l'implémentation des résultats 4 (*appui institutionnel*) et 5 (*coordination*). Le présent rapport est celui de l'exécution de ces 2 résultats du portefeuille d'Enabel dans AMSANA.

Les effets escomptés à travers ces 2 résultats sont globalement atteints à l'issue des 5 années de mise en œuvre. Les résultats obtenus par Enabel ont contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique du programme AMSANA. Le projet s'est parfaitement aligné sur la stratégie nationale de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et a utilisé des investissements et approches modestes ainsi que des équipements et infrastructures faciles d'utilisation.

## 3 CADRE DE SUIVI ACTUALISE

La tendance générale des indicateurs, de la Baseline à la fin du programme, montre à suffisance les changements positifs induits par l'intervention d'Enabel dans le cadre d'AMSANA. Des changements qui auraient pu être plus significatifs si la période d'exécution du programme n'avait pas coïncidé avec les réformes institutionnelles au niveau du MAEP. Cette difficulté est fortement compensée par la stabilité des élus municipaux qui ont pris fonction au démarrage du programme et ont été renouvelés quelques mois avant la clôture.

**Tableau N° 3** : Cadre de suivi actualisé

Indicateurs	Fréquence de vérification	Unité	Valeur initiale	Valeur cible finale	2016	2017	2018	2019	2020	Taux de réalisation
<b>OBJECTIF GLOBAL : Une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée dans les 65 villages cibles a Boukombé, Cobly, Matéri et Tanguiéta</b>										
OG_Ind 1. Evolution de prévalence de malnutrition aiguë globale des enfants de 6 mois à 59 mois dans les 4 communes et un échantillon des villages ciblés	BL_FE	Valeur	9,3	-	9,3				7,2	-
OG_Ind 2. Evolution de prévalence de malnutrition chronique globale des enfants de 6 mois à 59 mois dans les 4 communes et un échantillon des villages ciblés	BL_FE	Valeur	42,9	-	42,9				42,7	-
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE : Assurer une disponibilité stable des produits vivriers et maraichers, des revenus augmentés et plus diversifiés et une meilleure prévention de la malnutrition pour 8.000 ménages et en particulier pour les populations vulnérables dans un environnement institutionnel favorable</b>										
OS_Ind 1a. Evolution de l'Indice domestique de la faim des ménages selon les femmes dans les villages ciblés	BL_MTR_FE	Valeur	1,22	1	1,22		0,28		3,32	<a href="#">286%</a>
OS_Ind 1b. Evolution de la proportion de ménages ayant maintenu pendant la période de soudure, le nombre et la consistance de repas qu'habituellement	BL_MTR_FE	%	12%	20%	12%		56%		69,8%	<a href="#">349%</a>
OS_Ind 2a. Evolution du score de diversité alimentaire des femmes dans les villages ciblés	BL_MTR_FE	Valeur	4,54	6	4,54		5,7		5,2	<a href="#">87%</a>
OS_Ind 2b. Evolution du score de diversité alimentaire des enfants dans les villages ciblés	BL_MTR_FE	Valeur	3,6	5	3,6		4,5		4,7	<a href="#">94%</a>
OS_Ind 3a. Taux de satisfaction des parties prenantes SAN par rapport à la qualité des services SAN des Mairies	BL_MTR_FE	1= Pas Satis 2= Insatis 3= Peu Satis 4= Satis	2	4	2		3		4	
OS_Ind 3b. Taux de satisfaction des parties prenantes SAN par rapport à la qualité des services d'appui SAN des SCDA	BL_MTR_FE	1= Pas Satis 2= Insatis	3	4	3		3		4	

Indicateurs	Fréquence de vérification	Unité	Valeur initiale	Valeur cible finale	2016	2017	2018	2019	2020	Taux de réalisation
		3= Peu Satis 4= Satis								
OS_Ind 4. Proportion de ménages bénéficiaires directs appartenant à la catégorie des populations vulnérables selon le 'profil type de vulnérabilité de départ' (H/F)	Annuelle	%	97%	80%	97%	80%	80%	80%	93,5%	116%
<b>RESULTAT 4 : Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et exécutées aux différents niveaux institutionnels du programme</b>										
Ri4_Ind 1. Evolution du score d'amélioration du leadership des communes dans le domaine de la SAN	Annuelle	Nombre (Score)	2	4	2	2	3	3	3	75%
Ri4_Ind 2. Evolution du score sur la disponibilité d'informations SAN (statistiques, didactiques et d'informations) SAN au niveau du CARDER	Annuelle	Nombre (Score)	1	3	1	1		3		100%
Sous-Résultat 4.2: Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du CARDER AD en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées										
SR4.1_Ind 1. Evolution du score d'apprentissage et d'utilisation des pratiques, de l'accompagnement et du concept d'un programme multi-acteurs SAN par le MAEP	Annuelle	Nombre (Score)	0	3	0	3	2	3		100%
Sous-Résultat 4.2: Les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du CARDER AD en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées										
SR4.2_Ind 1. Evolution du score d'intégration explicite des aspects SAN dans le dispositif M&E (Budget Programme) et les bases de données du CARDER AD	Annuelle	Nombre (Score)	1	2	1	2		3		150%
SR4.2_Ind 2. Evolution du score de qualité du processus d'élaboration et de mise en œuvre du module de conseil SAN	Annuelle	Nombre (Score)	0	3	0	1		1		150%
Sous-Résultat 4.3: Les capacités des communes en matière de planification et de coordination des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renforcées										
SR4.3_Ind 1. Evolution du score d'intégration des aspects SAN dans les PDC et dans les lignes budgétaires des PAI des 4 communes d'intervention	Annuelle	Nombre (Score)	1	3	1	2	2	3	3	33%

Indicateurs	Fréquence de vérification	Unité	Valeur initiale	Valeur cible finale	2016	2017	2018	2019	2020	Taux de réalisation
<b>RESULTAT 5 :</b> Des effets multidimensionnels sur les ménages cibles, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont à tous les niveaux d'intervention sont renforcés										
Ri5_Ind 1. Taux de satisfaction des parties prenantes FBSA en termes d'approche harmonisée et phasage des activités (ACNG, CARDER, MAEP, Communes)	Annuelle	1= Pas Satis 2= Insatis 3= Peu Satis 4= Satis 5=Très Satis	3	5	3	4	4	4		80%
Ri5_Ind 2. Nombre de produits concrets de capitalisation du programme diffusés	Annuelle	Nombre	0	10	0	0	1	2		20%
Sous-Résultat 5.1: La cohérence et l'exécution articulée des composantes du programme sont assurées										
SR5.1_Ind 1. Nombre de villages qui bénéficient directement d'au moins 2 (sous) composantes du programme	Annuelle	Nombre	1	65	1	20	50	65	65	100%
SR5.1_Ind 2. Taux de satisfaction des participants par rapport aux processus d'échanges, de décisions et de planification conjoints au sein des 4 comités du programme	Annuelle	1= Pas Satis 2= Peu Satis 3= Satis 4= Très Satis	3	4	3	3	4	4	4	100%
<b>Sous-Résultat 5.2: Un dispositif de suivi/évaluation et de rapportage consolidé est mis en œuvre au niveau du programme</b>										
SR5.2_Ind 1. Proportion de rapports des partenaires AMSANA (ACNG, CTB, PFSAN) annuels qui arrivent à temps et complets permettant de produire les rapports consolidés	Annuelle	%	0%	100%	0%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Sous-Résultat 5.3: Le partage d'information et la capitalisation stratégique des bonnes pratiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont assurés</b>										
SR5.3_Ind 1. Taux de satisfaction des ACNG par rapport à l'accompagnement des processus de capitalisation	Annuelle	1= Pas Satis 2= Insatis 3= Peu Satis 4= Satis 5=Très Satis	0	4	0	3	3	4	4	100%

## 4 DEGRE D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE (OUTCOME) ET DES RESULTATS A LA FIN DU PROJET

Le programme AMSANA a été exécuté dans une approche multi-acteurs avec 5 partenaires de mise en œuvre, chacun associée à un ou plusieurs résultats contribuant à la réalisation de l'objectif spécifique. Quant au projet Enabel, il est décliné en deux sous-objectifs spécifiques que sont :

- "Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et suivies aux différents niveaux institutionnels du programme"
- "Des effets multidimensionnels sur les ménages ciblés, l'efficience du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont renforcés"

~~a eu l'entière responsabilité des résultats 4 (appui institutionnel) et 5 (Coordination).~~ Ces deux résultats ont constitué les clés des synergies dans l'exécution du programme, et de la responsabilisation des acteurs nationaux ainsi que de leur appropriation des dynamiques mises en œuvre.

En dépit des turbulences dues aux réformes institutionnelles opérées au niveau du MAEP, aux termes du programme, ses structures opérationnelles se sont néanmoins appropriées au mieux les dynamiques AMSANA en matière de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il en est de même pour les communes qui ont intégré dans leurs organigrammes un service en charge de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers le poste de PF SAN dont la prise en charge a été assurée par les budgets des communes à partir de juillet 2018. « *Un meilleur portage de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par les institutions* » pourrait être en résumé la contribution d'Enabel à l'atteinte de l'objectif spécifique d'AMSANA.

Chaque sous-objectif spécifique est subdivisé en sous-résultats dont l'ensemble concours à la réalisation du programme.

### 4.1 Degré d'atteinte du résultat 4 : « Les stratégies et les interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en charge, priorisées et suivies aux différents niveaux institutionnels du programme. »

Contrairement aux approches classiques d'Enabel et ses niveaux d'appuis institutionnels plutôt localisés au niveau central, la porte d'entrée principale d'AMSANA est la commune. Enabel à l'instar des 4 autres Organisations Partenaires, a bénéficié d'une stabilité institutionnelle au niveau communal. La période d'exécution a coïncidé avec un mandat des élus communaux. Du coup, le programme a travaillé avec les mêmes autorités communales de 2016 à 2020. De bonnes pratiques en matière de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont donc été ancrées/acquises dans les communes avant les dernières élections communales intervenues à la fin du programme (2020).

#### 4.1.1 SOUS-RESULTAT 4.1 : LES CAPACITES DE PILOTAGE, D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DU NIVEAU CENTRAL DU MAEP EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE SONT RENFORCEES.

Comme cela est bien explicité dans le libellé, il est visé à travers ce sous résultat un renforcement de la capacité de monitoring du MAEP central en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est ainsi qu'au cours des 5 années d'exécution d'AMSANA, Enabel a favorablement répondu aux sollicitations du MAEP central en termes d'accompagnement dans ses fonctions de pilotage et d'orientations stratégiques, de coordination, de suivi et de conseil agricole en matière de sécurité alimentaire et de prévention de la malnutrition.

En effet, dès le démarrage d'AMSANA en janvier 2016, Enabel a accompagné le niveau central pour qu'il joue pleinement son rôle d'orientations stratégiques par la mise en place d'outils d'assistance conseil SAN harmonisés (*inexistant jusqu'alors*) et de mécanismes de suivi et de surveillance de la SAN. En dépit du fait que la thématique SAN, bien que consignée dans les axes stratégiques du MAEP (*voir PSDSA 1*) n'est qu'au démarrage de son opérationnalisation. Ce début d'accompagnement par Enabel a produit des résultats immédiats (2017) dont : (i) une esquisse d'un Système de Suivi-Surveillance de la SAN (SSS-SAN), basée sur la matrice de monitoring du PSDSA (ii) une approche méthodologique de mise en place du conseil agricole SAN (*CANA et Ménage SAN*). Cette lancée très prometteuse a été très fortement ralentie par les réformes institutionnelles du MAEP en 2018, qui visaient prioritairement à promouvoir certaines filières et à mettre en place un dispositif de conseil payant.

Dans le cadre de ces réformes l'ex-CARDER départemental est scindé en deux entités que sont la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Pêche (DDAEP) qui assure des fonctions régaliennes de contrôle et l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) qui est responsable de la mise en œuvre de l'appui-conseils à travers la contractualisation de prestataires de services agréés. De ce fait, un recadrage des champs de collaboration avec chacune des nouvelles entités fut indispensable.

C'est ainsi que, conjointement avec les directions techniques du MAEP (DPP et DANA), en mars 2018 Enabel a proposé une répartition des rôles entre les deux structures déconcentrées du MAEP sur l'ensemble des interventions d'AMSANA mais aussi et surtout au sein de ses organes de pilotage stratégique et opérationnel. Il est retenu que cette proposition soit validée et sa mise en œuvre impulsée par le niveau central.

La poursuite de l'opérationnalisation des deux processus (*surveillance et conseil agricole SAN*), et donc la collaboration avec le niveau central et déconcentré du MAEP était devenu de fait tributaire de l'aboutissement de cette clarification. En 2019, le MAEP central a validé la proposition de répartition des rôles, la DDAEP assure la vice-présidence du Comité de Pilotage (ComPil), où sont validées les orientations stratégiques et l'ATDA3 co-préside le ComDir, où sont traitées les planifications opérationnelles du programme.

La collaboration institutionnelle entre le MAEP central et Enabel, dans le cadre d'AMSANA a été relativement importante et se résume comme suit :

- Une proposition de dispositif de suivi/surveillance-SAN (SS-SAN) sur la base des indicateurs contenus dans le Plan Stratégique de Développement du Secteur agricole (PSDSA) ;
- Appui au processus de mise en place du Conseil SAN au travers de l'adaptation SAN du document de la Stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA) ;
- Facilitation de mission de supervision du MAEP central des interventions du programme AMSANA en vue d'une appropriation ;
- Appui technique et financier à la DANA pour des opérations de tests de la qualité du maïs, du fonio et des produits maraichers obtenus par l'application des techniques promues par le programme AMSANA. L'analyse des échantillons prélevés selon les normes techniques requises, n'a montré aucun niveau dangereux des paramètres chimiques du "maïs et du fonio AMSANA" contrairement au maïs et fonio produits selon les méthodes non AMSANA dans la même sphère géographique ;
- Soutien technique d'Enabel au MAEP par sa participation à divers ateliers en lien avec la SAN (*Cadre harmonisé, SAP*) ;
- Appui à l'organisation d'une formation par la CT/SAGSA sur le cadre harmonisé, promu par la CILSS, au profit des acteurs (*DDAEP, ATDA, OP/AMSANA, PF-SAN communaux*) à la suite de laquelle il a été conçu un outil simplifié de renseignement de l'état SAN au niveau communal (*surveillance alimentaire et nutritionnelle*). Cependant, le renseignement de cet outil s'est avéré impossible du fait de l'accès difficile à certaines informations notamment celles liées à la santé, mais aussi les données sur les prix et les stocks de produits vivriers ;

---

<sup>1</sup> Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole

- Appui à la mission de la DPP pour la clarification des rôles de la DDAEP et de l'ATDA3 au profit des Organisations Partenaires d'AMSANA et leur positionnement sur les activités du programme ;
- L'amorce avec la DPH d'une dynamique de collaboration dans la cadre de l'IMPE.

L'évolution du niveau des marqueurs de progrès retenus pour l'évaluation de la capacité du MAEP dans le pilotage stratégique et opérationnel de la SAN à l'échelle nationale, comme présenté ci-dessous, indique bien l'impact de la réforme qui se traduit par le creux noté à partir de 2018. Le début de clarification des rôles des structures départementales avec l'adaptation de la coordination de programme (Enabel) aux nouvelles données a permis une relative reprise de la collaboration à partir de 2019.

**Tableau N°4** : Evolution des marqueurs de progrès de la capacité du MAEP dans le pilotage stratégique et opérationnel de la SAN à l'échelle nationale

Capacité : Score d'apprentissage et d'utilisation des pratiques, de l'accompagnement et du concept d'un programme multi-acteurs SAN par le MAEP				
Marqueurs de progrès		Scores annuels		
MAEP Central.		2017	2018	2019
1	Effectue des missions terrain d'appréciation du niveau de mise en œuvre d'AMSANA en prenant en compte les résultats de chaque Organisation Partenaire (CR, Enabel, IdP, LC, Protos).	0	1	2
2	Produit des analyses d'appréciation du niveau d'atteinte des résultats de chaque OP et de la contribution de chaque OP aux changements entrevus par le programme	1	1	3
3	Mène des actions et élabore des outils qui clarifient davantage le concept SAN et le rôle régalién du MAEP	4	2	3
4	Participe régulièrement aux sessions du Compil	4	4	4
<b>Score moyen</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

Aucune capacité=0 ; Capacité faible=1 ; Capacité Moyenne=2 ; Capacité élevée= 3 ; Capacité très élevée= 4

*Source : Evaluation annuelle institutionnelle, 2017, 2018, 2019*

La performance avec un creux en 2018, traduit la décélération de la collaboration du fait des réformes. Les efforts des uns et des autres en 2019 ont permis de relever la capacité du MAEP en termes d'apprentissage et d'utilisation des pratiques, de l'accompagnement et du concept d'un programme multi-acteurs SAN par le MAEP. L'évaluation de 2019 de ces marqueurs de progrès a été la dernière étant entendu que pour 2020 qui a été la dernière année d'exécution d'AMSANA (année de 9 mois et de clôture), aucune nouvelle dynamique n'a été engagée avec le MAEP central.

#### 4.1.2 SOUS-RESULTAT 4.2 : LES CAPACITES DE PILOTAGE, D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DU CARDER AD EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE SONT RENFORCEES.

Le programme AMSANA a prévu par ce sous résultat d'accompagner le CARDER Atacora (aujourd'hui éclaté en 2 directions) pour améliorer ses capacités à intégrer la SAN dans son dispositif de suivi évaluation et la mise en place de l'assistance conseil SAN aux ménages. C'est ainsi qu'avec l'appui d'Enabel, déjà en 2016, le CARDER Atacora a lancé le processus de mise en place du conseil agricole SAN lorsqu'en septembre de la même année sont annoncées les réformes institutionnelles du MAEP/CARDER. Ce lancement des réformes est venu bouleverser cette dynamique naissante en portant un coup de frein au processus de conseil agricole et aux autres aspects SAN que le CARDER s'appropriait à implémenter avec l'appui d'Enabel AMSANA.

La liquidation du CARDER a fait place en 2017 au niveau départemental à deux nouvelles structures déconcentrées du MAEP. Il s'agit de la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) et de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) qui ont été officiellement installées dans l'Atacora en avril 2017 pour la DDAEP et en décembre 2017 pour l'ATDA. La finalisation de la mise en place de ces structures n'a été effective qu'en 2018. La DDAEP et l'ATDA assurent respectivement les fonctions de contrôle régalién des

normes et le conseil agricole. La DDAEP dispose d'équipes pluridisciplinaires mobiles couvrant plusieurs communes, l'ATDA quant à elle dispose de cellules communales en charge d'assurer via des prestataires de services, les conseils aux producteurs. Cependant, l'arrêté portant octroi d'agrément pour l'exercice en clientèle privée de la fonction de conseil agricole n'a été signé que le 20 décembre 2019. Par conséquent jusqu'à la clôture d'AMSANA, bien que les cellules communales étaient en place, elles n'ont pas pu être vraiment opérationnelles. Enabel s'est très tôt adapté en se positionnant pour l'accompagnement de la DDAEP dans les processus de conseil et de surveillance SAN, le renforcement de sa capacité de centralisation et de diffusion d'informations sur la SAN au niveau départemental (*renforcement du centre de documentation, diffusion d'émissions radios...*) et la mise en place du Comité Départemental SAN. Cette opportunité offerte par Enabel n'a pas pu être, en temps réel, saisie par les nouvelles structures déconcentrées qui, logiquement avaient besoin d'un temps pour la constitution de leurs équipes et l'appropriation de la logique d'intervention du programme AMSANA ainsi que de son mode de fonctionnement.

En somme, par rapport à ce sous résultat, l'on peut retenir que les réformes institutionnelles au niveau du MAEP n'ont pas permis de marquer des avancées telles que souhaitées.

Du fait des « flottements » qui ont suivi la fin du processus de liquidation des CARDER, la DDAEP n'a pas pu amorcer l'amélioration de son dispositif de centralisation et de diffusion des informations SAN.

Dans le cadre de l'IMPE, Enabel avec l'ATDA3 et la FSA ont néanmoins établi et signé, en novembre 2019, un cadre de partenariat qui a permis de mobiliser 3 stagiaires post masters, qui en relation avec l'ATDA ont accompagné le programme ce qui a facilité la mise en œuvre d'activités novatrices avec les populations (*unité de provende, élevage d'asticots et utilisation de l'eau enrichie*).

L'évolution du niveau des marqueurs de progrès retenus pour l'évaluation de la capacité de pilotage, d'orientation, de coordination et de suivi du CARDER AD en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle se présente comme suit.

**Tableau N°5** : Evolution des marqueurs de progrès de la capacité du CARDER dans le pilotage de la SAN à l'échelle départementale

LA DDAEP...	Marqueurs de progrès	Score 2017	Score 2019
<b>Indicateur : Score de disponibilité d'informations SAN (statistiques, didactiques et d'informations) au niveau DDAEP</b>			
1	Prend des initiatives pour la centralisation de toutes <b>informations générales</b> (pas exclusivement statistiques) relatives à la SAN	1	3
2	<b>Informe</b> sur les informations relatives à la situation SAN de l'Atacora ainsi que les interventions qui y sont exécutées à travers <b>(i)</b> l'édition régulière du bulletin d'informations « Echos de la DDAEP Atacora », et <b>(ii)</b> l'animation d'émissions sur les radios locales ...	1	2
<b>Indicateur : Score d'intégration explicite des aspects SAN dans le dispositif M&amp;E (Budget Programme) et les bases de données de la DDAEP Atacora</b>			
1	Renseigne les indicateurs SAN sur la base de ses interventions et celles des PTF ( <i>planification et suivi</i> )	1	3
2	Contribue à la mise en place et l'animation du CDSAN afin d'assurer un meilleur suivi des interventions SAN	1	3
<b>Indicateur : Evolution du score de qualité du processus d'élaboration et de mise en œuvre du module de conseil SAN par la DDAEP</b>			
1	Participe aux réflexions relatives au processus d'élaboration du projet de conseil SAN	2	1
2	Mobilise les ressources humaines (expertise) et matérielles pour l'enrichissement du projet de conseil SAN (test ou expérimentation)	1	1
3	Assure le suivi des activités de conseil agricole SAN dans le département notamment celles d'AMSANA en formulant des suggestions/recommandations pour le respect des normes	1	1
Score moyen général : <b>Aucune capacité (0), Capacité faible (1), Capacité moyenne (2), Capacité élevée (3), Capacité très élevée (4)</b>		<b>1</b>	<b>2</b>

Source : Evaluation annuelle institutionnelle (auto évaluation DDAEP), 2017, 2019

En 2019, la DDEAP a estimé que la collaboration avec Enabel/AMSANA a fait évoluer sa capacité de portage de la SAN. L'évaluation, avec des marqueurs de progrès, montre que cette capacité qui était faible en 2017 a atteint un niveau moyen en 2019 ce qui constitue déjà un acquis. L'évaluation en 2019 représente celle des valeurs finales du programme étant donné qu'en 2020, il n'y plus eu aucun appui institutionnel du programme à la DDAEP et à l'ATDA.

#### 4.1.3 SOUS-RESULTAT 4.3 : LES CAPACITES DES COMMUNES EN MATIERE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DES INTERVENTIONS RELATIVES A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE SONT RENFORCEES

Les communes, du fait de l'approche du FBSA qui vise à intervenir au plus proche des ménages vulnérables, ont constitué le niveau principal des appuis institutionnels du programme. Elles ont constitué la porte d'entrée de l'ensemble des partenaires de mise en œuvre d'AMSANA.

Pendant les 5 années d'exécution d'AMSANA, l'appui d'Enabel aux 4 communes s'est focalisé sur **(i)** le renforcement des mécanismes communaux de concertation et de planification, **(ii)** le renforcement des compétences des acteurs communaux et **(iii)** leur accompagnement pour la mise en œuvre d'actions prioritaires d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau communal.

Pour arriver à construire le leadership des communes en matière de SAN, Enabel dès le démarrage d'AMSANA a enclenché des actions portant prioritairement sur le renforcement de leurs capacités dans le domaine de la SAN,

leur apprentissage de la planification et la mise en œuvre d’actions SAN par son intégration dans les PDC de troisième génération et dans les PAI, de même que l’identification et la mise en œuvre d’actions prioritaires SAN. Chaque commune a recruté, avec l’accompagnement (*méthodologique et financier*) d’Enabel un Point Focal prioritairement dédié à la SAN (PF-SAN). Les PF SAN ont pendant la durée du programme facilité les interventions SAN à l’échelle communale. Ils sont entièrement pris en charge par le Budget communal depuis juillet 2018 et devraient constituer les éléments clés de la durabilité des dynamiques accompagnées.

#### 4.1.3.1 Renforcement des mécanismes communaux de concertation sur la SAN

Les communes dès le démarrage d’AMSANA ont démontré leur volonté d’appropriation de la SAN en (i) intégrant cet aspect dans les sessions de comité communal de gestion (CCG) mais aussi par (ii) une participation active au processus Baseline AMSANA et aux différents ateliers d’information sur le programme. Avec l’accompagnement d’Enabel, des mécanismes de concertation dédiés à la SAN ont progressivement pris corps dans les 4 communes partenaires du programme. Il s’agit essentiellement (i) des cadres communaux concertation SAN (ii) Débats informés sur les pratiques alimentaires.

En effet, le Cadre Communal de Concertation SAN s’est progressivement révélé comme le mécanisme par excellence d’affirmation du leadership de la commune dans le domaine de la SAN. A partir de 2018, les CCC au niveau de toutes les communes ont tenu leurs sessions trimestrielles avec la représentation effective de l’ensemble des parties prenantes SAN de la commune (*PTF, ONG, SDE, Acteurs communautaires...*). La redevabilité vis-à-vis des communes par les différents intervenants dans la SAN est manifeste. Les échanges conduisent à des approches de solutions concertées avec des développements de synergies sous le lead du Maire.

On retient une internalisation de la redevabilité des différents acteurs de la SAN vis-à-vis de la mairie et globalement, la nature et les sujets abordés augurent d’une bonne prise en mains des interventions par les Mairies.

La présence des PF-SAN, constitue un élément clé de cette réussite. La pertinence de leur fonction est largement reconnue par les autres intervenants, qui n’hésitent pas à les mobiliser. Les résultats des évaluations annuelles croisées, avec les communes et leurs différents partenaires, montrent une évolution progressive depuis le démarrage du programme AMSANA de leurs capacités de leadership SAN.

**Tableau N°6** : Evolution du leadership SAN des communes

Marqueur de progrès : <b>La commune initie avec les parties prenantes des séances d’échanges sur sa vision SAN et sur la situation SAN sur son territoire</b>																			
Score total																Scores moyens annuels			
Boukombé				Cobly				Matéri				Tanguiéta				2016	2017	2018	2019
2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
1	2	3	3	3	3	3	3	1	2	3	3	2	2	3	3	2	2	3	3
Aucune capacité=0 ; Capacité faible=1 ; Capacité Moyenne=2 ; Capacité élevée= 3 ; Capacité très élevée= 4																			

**Source** : *Evaluations annuelles institutionnelles, 2016, 2017, 2018, 2019*

La performance visée est une « capacité très élevée » et aucune commune n’a pu atteindre en 2019. Il faut néanmoins mentionner que les outils utilisés pour la caractérisation en temps réel de la situation SAN doivent être améliorés pour accroître la plus-value des CCC.

Quant à l’approche débats informés relative à l’observation et l’analyse avec les acteurs communaux de leurs pratiques alimentaires, il s’agit d’un processus de documentation longitudinale des pratiques alimentaires et nutritionnelles dans les communes de Boukombé, Cobly, Matéri et Tanguiéta. Ce processus initié à la faveur d’un partenariat entre Enabel/AMSANA et la FSA (*Faculté des Sciences Agronomiques de l’Université d’Abomey-Calavi*) a été lancé en juillet 2018 avec un premier atelier de briefing, de mise en place des outils suivi de 4 séries d’ateliers trimestriels de restitution et d’échanges autour des données collectées. L’approche de « recherche-formation » adoptée dans ce processus a amené les bénéficiaires à jouer un rôle important par l’auto renseignement de leurs pratiques alimentaires qui constitue le principal intrant des débats informés. Les données auto-renseignées par les

bénéficiaires volontaires sont croisées avec celles collectées par 9 étudiants en masters et 1 doctorant (*principal animateur du processus*).

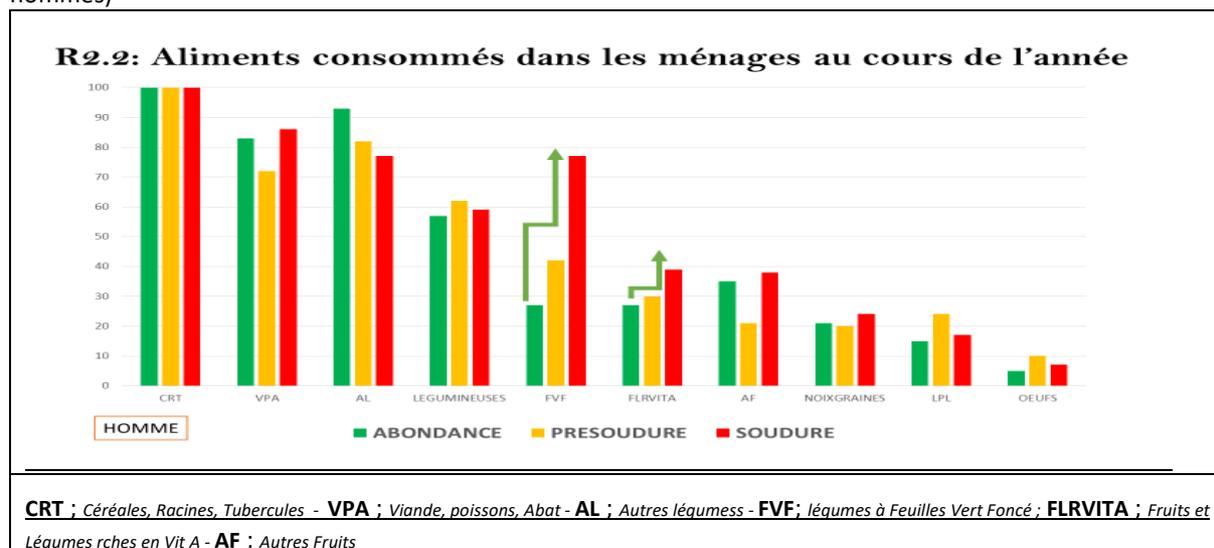
Il s'agit d'une initiative qui vise la double finalité : (i) de faciliter le changement des pratiques alimentaires et des tendances de la SAN au niveau communautaire, par l'amélioration durable des connaissances des acteurs locaux et (ii) de fournir aux scientifiques des informations longitudinales sur les pratiques alimentaires et nutritionnelles dans le département de l'Atacora, afin de proposer des politiques d'intervention plus adaptées.



**Photo 2 :** Utilisation par les professeurs de la FSA des outils de communication développés par AMSANA.  
*Session des débats informés à Matéri*

A l'issue de la quatrième et ultime série de débats informés, il a été constaté une très nette amélioration du niveau de connaissance et de pratiques des ménages sur des questions relatives à la SAN, notamment les modes de diversification des repas.

**Graphique N° 1 :** Aliments consommés dans les ménages au cours des différentes périodes de l’année (cas des hommes)



Source : Synthèse des Débats informés 2019

#### 4.1.3.2 Renforcement de la capacité de planification SAN des communes

Les communes, selon les lois de la décentralisation, définissent la politique de développement de leurs territoires via les Plans de Développement Communal (PDC) déclinés en Plans Annuels d’Investissement (PAI). La garantie d’assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dépend en grande partie de sa prise en compte dans les planifications des communes. Or, dans le cadre de la décentralisation au Bénin il n’existe pas d’outils et méthodes pour assurer cette prise en compte.

Dans ce contexte, l’appui d’Enabel s’est principalement appesanti sur l’accompagnement des communes pour (i) l’intégration de la SAN dans les Plans de Développement Communal (PDC) et les Plans Annuel d’Investissement (PAI) avec une budgétisation concrète des moyens dans le budget communal et (ii) la mise en œuvre et la coordination des actions communales prioritaires SAN qui complètent et renforcent les autres interventions du programme.

**De l’intégration de la SAN dans le PDC** : La première année de mise en œuvre d’AMSANA a coïncidé avec le démarrage des processus d’élaboration de la 3ème génération des PDC pour les communes. Enabel/AMSANA en synergie avec d’autres intervenants dont Enabel/PROFI, GIZ/PROSAR a apporté son appui aux Communes de l’Atacora à travers l’ACAD pour une prise en compte explicite de certains aspects spécifiques tels que le développement des filières, les changements climatiques et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les PDC et les autres documents de planification de développement communal qui y en découleront.

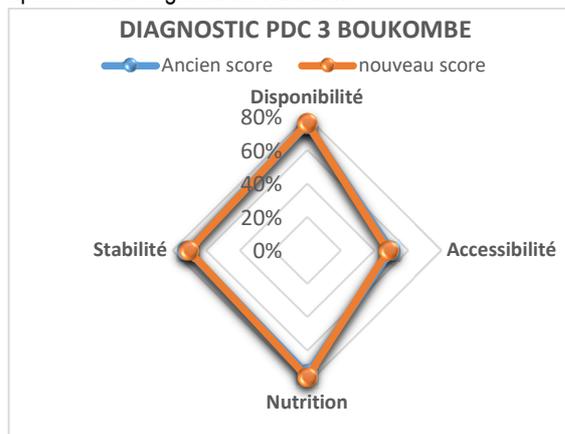
Enabel/AMSANA a à cet effet accompagné l’ACAD en mobilisant deux spécialistes SAN qui ont facilité l’intégration d’aspects spécifiques SAN dans les PDC 3 des communes d’interventions mais aussi de l’ensemble des communes de l’Atacora-Donga, couvertes par l’ACAD. Vu que le guide national d’élaboration des PDC n’a pas prévu et précisé le mode d’intégration de la SAN dans les PDC, l’accompagnement d’Enabel/AMSANA a en outre consisté à coconstruire la démarche technique avec les spécialistes et l’ACAD.

Dans cadre, Enabel a accompagné la conception d’un outil de notation/appréciation du niveau d’intégration de la SAN dans les PDC appelé SISAN (Score d’Intégration de la SAN). Cet outil a permis de faciliter l’établissement d’un regard critique et analytique sur le contenu SAN des PDC et PAI.

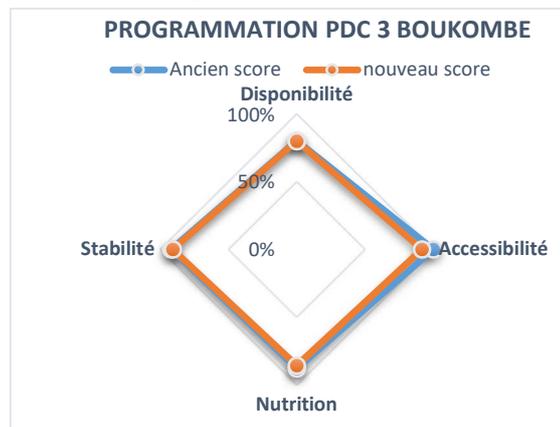
L'outil SISAN a fait l'objet d'améliorations pour une meilleure performance tout au long de son utilisation notamment en 2018 et 2019. Ce rodage a connu son épilogue fin 2019 avec un atelier de validation au niveau régional et une volonté de portage au niveau national.

Les 2 graphiques ci-dessous indiquent les notes obtenues pour les 4 piliers de la SAN lors du diagnostic et de la programmation dans la commune de Boukoubé.

**Graphique N° 2 :** Notation SAN DIAGNOSTIC avant et après l'atelier régional de validation



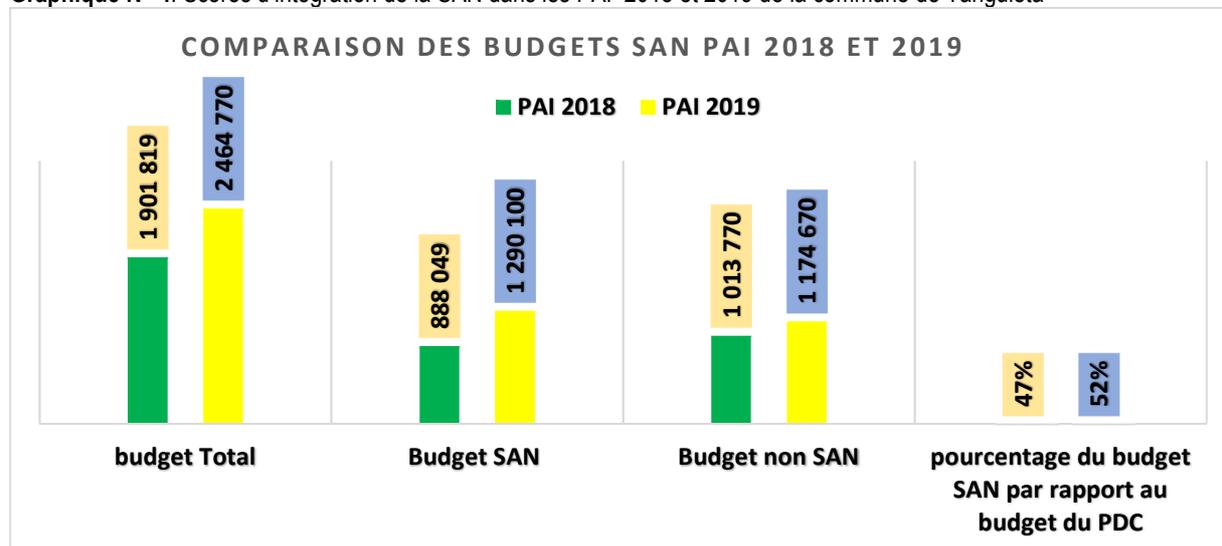
**Graphique N° 3 :** Notation SAN PROGRAMMATION avant et après l'atelier régional de validation



Source: Atelier validation SISAN, Novembre 2019

Les communes ont démontré leur leadership par rapport à la SAN en intégrant dans leurs PAI plus de projets SAN sensibles. Le graphique suivant montre l'amélioration de la sensibilité SAN dans les PAI de 2018 à 2019 pour la commune de Tanguiéta.

**Graphique N° 4 :** Scores d'intégration de la SAN dans les PAI 2018 et 2019 de la commune de Tanguiéta



Source : Atelier SISAN novembre 2019

Globalement, les communes gardent depuis 2018 des capacités élevées de planification stratégique et opérationnelle de la SAN, comme l'indique leurs résultats de l'évaluation institutionnelle. Il est cependant nécessaire d'attirer l'attention sur leur faible capacité à dégager des ressources propres pour la SAN. Cette difficulté à mobiliser des budgets spécifiques, ne doit pas les empêcher de mener d'importantes actions favorables à la SAN, notamment celles liées à la promotion des bonnes pratiques, lors des différentes rencontres et échanges avec leurs administrés.

**Tableau N°7** : Evolution des capacités de planification stratégique et opérationnelle de la SAN des communes

Capacité : <b>Intégration des aspects dans les planifications communales</b>		Scores moyens annuels			
Score moyen des 4 Communes.		2016	2017	2018	2019
1	Insère dans ses planifications des aspects SAN	3	4	4	4
2	Exécute les actions SAN planifiées	3	3	3	3
3	Engage des démarches de mobilisation de ressources SAN (lobbying, identification d'au moins une opportunité, participation à des foras orientés mobilisation de ressources externes)	2	3	3	3
4	Dégage davantage de ressources propres au profit de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	1	2	2	2
Score moyen		2	3	3	3
Aucune capacité=0 ; Capacité faible=1 ; Capacité Moyenne=2 ; Capacité élevée= 3 ; Capacité très élevée= 4					

**Source** : Résultats d'évaluation institutionnelle, 2016-2017-2018-2019

#### 4.1.3.3 Mise en œuvre des actions prioritaires SAN (AP-SAN) :

Enabel a accompagné les communes bénéficiaires dans la conception et mise en œuvre de projets qui les mettent directement en situation de maîtrise d'ouvrage communale en matière d'actions SAN. Il s'agit des actions prioritaires SAN (AP SAN) initiées, construites et portées par les communes. La stratégie a démarré en 2017 avec l'identification de six (6) AP-SAN par les communes. Il s'agit de:

1. L'intégration Maraîchage Pisciculture Elevage (IMPE) ;
2. La clôture des sites maraîchers par le Fer-Vert2 (V-F) ;
3. Le Service Petit Elevage (SPE) ;
4. La Sensibilisation sur les méfaits de l'alcoolisme ;
5. La Promotion des produits locaux à valeur nutritive (PPL) et
6. La valorisation des déchets solides ménagers à des fins SAN (DSM).

L'année 2017 a été consacrée à leur conception. 2018 a connu, le début de la mise en œuvre des 3 AP-SAN retenues à savoir l'IMPE, les DSM et le Fer-Vert. Une 4ème la PPL a été fusionnée au processus de débats informés sur les pratiques alimentaires. Les deux autres n'ont jamais été mises en œuvre pour des contraintes administratives régaliennes (SPE) et pour une raison de convenance de la coopération diplomatique (Alcoolisme).

**L'Intégration Maraîchage Pisciculture Elevage (IMPE)** : L'Intégration Maraîchage Pisciculture Elevage (IMPE) est un modèle agricole qui s'inscrit dans une approche systémique de gestion rationnelle de la ressource eau et d'accroissement de revenus. L'objectif est d'accroître la disponibilité des protéines animales très insuffisantes dans la zone d'intervention d'AMSANA qui, combinée aux produits maraîchers et à l'accroissement des revenus, améliorent la diversité alimentaire des communautés. La pisciculture se fait sur les sites maraichers accompagnés par lles de Paix et Protos, soit à travers des étangs, des bassins relais ou des bacs hors sol (BHS) en bâches.

- L'IMPE-Etang se caractérise par la mise en place sur un site maraîcher sécurisé (*physique et sociale*) et accompagné par l'un des partenaires, d'un ou plusieurs étangs si le sol est argileux. Cet étang est alimenté

<sup>2</sup> Utilisation combinée du grillage métallique fabriquée avec des matériaux de récupération et de la haie végétale.

par l'eau pluviale (*juin-septembre*), en saison des pluies, sans faire recours aux possibles cours d'eau. En saison sèche (*février-mars*), quand l'étang est asséché le fond peut servir à y faire du maraîchage ce qui permet d'assurer une continuité et complémentarité des activités sur un même espace. Cette approche vise à augmenter et diversifier la productivité du site, tout au long de l'année. L'IMPE Etang est pratiqué prioritairement en hivernage au moment où le site maraîcher est peu ou pas mis en culture. L'approche est bâtie sur un modèle dénommé « Poisson Bicyclette » qui sécurise les revenus en diminuant les coûts de production notamment à travers la valorisation des produits locaux, pour alimenter les poissons.

- L'IMPE-Bassin relais se distingue de l'IMPE-Etang par : i) le type d'ouvrage d'élevage (*Bassin en maçonnerie*) installé sur un site maraîcher sécurisé (*physique et sociale*), ii) l'approvisionnement en eau par l'eau des puits ou du forage (*permanente ou non*), iii) une intensification plus importante des techniques d'élevage des poissons, iv) la valorisation de l'eau de puits et/ou forages enrichie en azote par la présence de poissons, dans les bassins relais, par l'arrosage des planches maraîchères. Les bassins comme les étangs sont auto-construits par les bénéficiaires.



**Photos N° 3** Formation, des maçons, dont une maçonne de Boukoubbé ! aux techniques de construction des bassins, en utilisant des formes de briques préconstruites, pour les angles et les chainages  
(site de Tapoga et Oukpitioun - commune de Coby – novembre 2019)

- L'IMPE-Bacs Hors Sol en bâche se distingue de l'IMPE-Bassins relais par : le type d'ouvrage d'élevage (*bâche de 1 à 2m3*) installé (*hors sol, semi-enterré, ou enterré*) sur un site maraîcher sécurisé (*physique et sociale*) pouvant être non loin d'un étang, dans un ménage, ou encore dans un jardin scolaire.

Les résultats de l'effet de l'eau de poisson sur les plantes sont encourageants, ce qui a suscité au niveau des maraichers un engouement pour l'association de la pisciculture à leurs activités de maraîchage. Comparé à l'arrosage avec l'eau de puits, l'amélioration du rendement des légumes feuilles (*laitue, amarante, etc.*) varie de +50 à + 80%, et de 15 à 25% pour les légumes fruits (*tomate, piment, etc.*)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Rapport GESTION INTEGRE DE L'EAU DANS UN SYSTEME D'INTEGRATION DE LA PISCICULTURE AU MARAICHAGE  
Mr Issa Moufoutaou, stagiaire post Master. P43

Le tableau ci-après présente le point des infrastructures piscicoles construites et exploitées dans le cadre de l'IMPE.

**Tableau n°8 : Infrastructures piscicoles construites et exploitées en dans le cadre de l'IMPE**

	Étang	Bassin	Bac en bâche	Nombre d'alevins
Boukombé	10	6	17	6 350
Cobly	1	13	20	7 861
Matéri	8	2	18	5 950
Tanguiéta	0	0	3	300
Total	19	21	58	20 461

**Photos N° 4 : Types d'infrastructures piscicoles**



L'un des 8 étangs d'un des 2 sites Maraicher de Tempinti-Yérou (Long. 10m / Larg. 5m / Prof. 1,5 m)

Commune de Matéri



Les 2 bassins semi-enterrés, avec leurs couvercles et la pompe de remplissage (Long. 3m / Larg. 3m / Prof. 1,5 m)

site de Koupagou - Commune de Boukoubé



Bac en bâche (Long. 2m / Larg. 1m / Prof. 1 m)

L'initiative IMPE est accompagnée par un centre d'offre de services de grillage (*sécurisation physique des sites*) et de production de provende à base d'intrants localement disponibles (*alimentation des poissons*). Ce centre est installé à Boukoubé avec comme principal acteur local, l'UccopMa. Le but de ce centre est de produire une provende qui présente un très bon rapport qualité/prix avec un taux de protéine équivalent aux provendes « importées » et à un coût de cession nettement plus bas. Deux tests au laboratoire de la FSA ont été effectués. Les résultats pour les taux de protéines se situent entre 40 et 26%. Ceci indique que le centre de service doit encore progresser pour arriver à stabiliser la formule de provende proche des normes (40%) et dont le rapport coût/performance facilite la promotion. Ce travail passe notamment par l'identification des intrants dont les taux de nutriments sont stables.

**Valorisation Déchets Solides Ménagers (AP-SAN /DSM) :** L'AP-SAN DSM a eu pour vocation de transformer les Ordures en « **OR DUR** » en répondant à la problématique de l'assainissement des villes tout en contribuant à la résolution de la difficulté liée à l'utilisation de l'engrais chimique pour la production agricole par la valorisation de sous-produits issus du tri des déchets solides ménagers. Elle a connu un bon démarrage en 2018 dans la commune de Tanguiéta avec (i) la destruction des dépotoirs sauvages, (ii) la mise en place du système organisé de collecte des DSM, (iii) le lancement du tri, et (iv) le démarrage de la valorisation des DSM. Les résultats ont été très encourageant et auguraient un bel avenir pour cette AP-SAN.

L'accompagnement rapproché d'Enabel a mis en évidence dès fin 2018 des faiblesses dans la gestion, mais aussi et surtout des problèmes de mauvaise gouvernance au niveau de la structure délégataire ce qui a mitigé les avancées. L'appui d'Enabel et l'engagement manifeste des autorités communales ont facilité la mise en œuvre de mesures pour réguler ces dysfonctionnements. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année de l'accompagnement d'AMSANA, la faisabilité technique, économique et sociale de ce mode de gestion des DSM a été confirmée. Basé

sur (i) la combinaison de l'approche communale et communautaire, mais aussi et surtout sur (ii) la valorisation économique des produits issus des tris et transformation, elle constitue un modèle qui permet aux communes notamment rurales de contribuer plus efficacement à la promotion d'une économie locale plus verte.

Les résultats à mettre à l'actif de l'AP-SAN dans cette commune sont :

- Le tri a mobilisé une main d'œuvre de 3 731 H/J, principalement des femmes. Un montant de 4 365 500 FCFA a été directement injecté dans l'économie locale et constitue une sorte de « filet social » ;
- Plus de 2000 impluviums (*fabriqués à partir des déchets plastiques*) ont été produits et distribués à certains maraîchers pour tester et documenter leurs efficacités, en lien avec l'économie d'eau et de travail. Les résultats sont très prometteurs. Des effets positifs sur les légumes fruits (*tomate et piment*) se traduisent par un gain de croissance en hauteur 30% et un gain en termes de rendement de 25% ;
- La technique de valorisation des papiers-cartons les en transformant en combustibles équivalent au charbon de bois est relativement bien maîtrisée, même si la production et leur utilisation en grande quantité, n'arrive toujours pas à passer à la vitesse de croisière ;
- Plusieurs centaines de tonnes, de matière organique débarrassées des produits polluants (*plastiques, pilles, métaux, etc.*), sont disponibles, mais toujours pas ou peu commercialisées.

Dans les communes de Matéri et Cobly, le système de collecte des DSM, dont la mise en place a commencé au dernier trimestre 2018 n'a pas connu des avancées à la hauteur des espérances. Il faut cependant noter en fin de programme qu'à Cobly une structure dédiée à la Gestion des Déchets Solides Ménagers a été mise en place avec reconnaissance officielle par la préfecture, ce qui permet de lancer la collecte, le tri et la transformation dans le marché et certains quartiers de la ville.

Le défi majeur de cette AP-SAN est d'arriver à se passer de l'appui d'Enabel. L'autofinancement devant se baser sur (i) la collecte des frais d'abonnement, (ii) la vente des produits issus des opérations de tri (*matière organique, boulettes cartonnées et plastiques transformées*) et (iii) l'obtention de nouvelles subventions (*publiques, projets*) et/ou contributions (*privées*). Pour ce faire, les communes devraient s'employer à disposer d'informations précises afin d'évaluer (i) le potentiel des montants financiers réellement mobilisables par les abonnements, (ii) les coûts réels des activités du tri (*temps de tri requis journalier et ressources humaines nécessaires pour éviter l'engorgement des sites, mode de rémunération de l'activité de tri, estimation de la valeur marchande des produits issus du tri*) ; et (iii) l'identification des débouchés des sous-produits DSM et la définition de leurs modalités de commercialisation.



**Photo N° 5** : Equipe de collecte (6 personnes) et de tri en bleu (21 personnes) de Tanguiéta (commune de Tanguiéta – mars 2019)

**Clôture des sites maraîchers par le Fer-Vert** : L'AP-SAN Fer-Vert vise à contribuer à l'optimisation des rendements de la production maraîchère par la protection physique des sites de façon durable en combinant le fer (*grillage métallique*) et le vert (*haie-vive et/ou substitution des piquets métalliques de supports des grillages, par des arbustes*). Cette AP-SAN comme les autres s'est basée sur le transfert de la technique de fabrication du grillage métallique aux maraîchers. L'AP-SAN répond avant tout à la problématique de la sécurisation physique des sites maraîchers très souvent clôturés par des branchages très précaires et donc soumis à l'invasion des animaux en saison sèche au moment où les cultures sont proches de la récolte.

Pour faciliter l'accès au grillage et ainsi répondre aux besoins de protection physique des sites maraichers, la mise en place d'un centre de service à Boukoubé pour le tissage et la distribution de grillage métallique a été accompagné. Ce centre est doté de 3 machines pour le tissage de grillage dont une spécialement conçue pour sortir des grillages de différentes mailles (4, 7 et 14cm). Une 4ème machine est installée et fonctionnelle à Coby.

Au total, 24 maraichers (20 à Boukoubé et 4 à Coby) ont été formés aux techniques de fabrication et de pose du grillage métallique et sur l'implantation et l'entretien des plants végétaux. Le centre de service au cours du programme a tissé et distribué 5 200 mètres de grillages de différentes mailles et repiqué de nombreux végétaux (7.700 *Campêcher*, 1200 *Jatropha* et 8400 *Misoma*) sur 12 sites maraichers. La production de grillage est continue. A la clôture du programme, 650 mètres linéaires de grillage tissé étaient encore disponibles.



**Photo n°6** : L'une des 3 machines à grillage, dont la proximité rends la livraison plus accessible (commune de Boukoubé – novembre 2019)

## **4.2 Niveau d'atteinte du résultat 5 : Des EFFETS MULTIDIMENSIONNELS sur les ménages ciblés, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques à tous les niveaux d'intervention sont renforcés**

Les interventions mises en œuvre par les Organisations Partenaires auprès des différents bénéficiaires du programme AMSANA doivent leur d'impact aux synergies d'actions mises en œuvre sous la coordination d'Enabel. L'assurance de la cohérence et de l'exécution articulée des composantes, d'un suivi-évaluation efficace et d'un partage d'expériences stratégiques ont fortement contribué à l'atteinte de cet objectif.

### **4.2.1 SOUS RESULTAT 5.1: LA COHERENCE ET L'EXECUTION ARTICULEE DES COMPOSANTES DU PROGRAMME SONT ASSUREES**

La réussite du programme a été fortement déterminée par la cohérence des stratégies et approches d'intervention mises en œuvre, le bon pilotage, phasage et articulation des activités de chaque acteur aux différents niveaux d'intervention et la mise en place de dispositifs d'exécution (*opérationnels, administratifs*) harmonisés et efficaces.

Vu le caractère multithématiques et multi-acteurs du programme, le défi majeur relevé dès le démarrage a été la mise en place avec succès d'instances de facilitation aux niveaux opérationnel et stratégique. Tout au long de l'exécution du programme, ces différentes instances, à l'exception des Comités Communaux de Gestion (CCG) ont connu un fonctionnement régulier. Le tableau suivant fait le point du nombre de sessions tenues.

**Tableau n°9** : Point sur la tenue des instances de pilotage du programme

Instances	2016	2017	2018	2019	2020
CCC	-	4/4	4/4	4/4	1/3
ComDir	5/4	6/4	5/4	4/4	2/3
ComPil	2/1	1/1	1/1	1/1	2/2

Le fonctionnement et la régularité de ces comités de pilotage stratégique et opérationnelle ont été facilités par Enabel, conformément à son mandat de coordination du programme AMSANA.

Pour ce qui est de l'articulation des interventions et de l'harmonisation des modalités d'exécution, sous le lead d'Enabel, les réflexions ont conduit à une appropriation de la logique de changement d'AMSANA en lien avec les réalités de terrain. Ainsi, les modalités pratiques et adaptées d'intervention identifiées ont permis d'arriver aux changements réellement escomptés « **réduire la faim et améliorer la diversité alimentaire** ». Cet exercice effectué avec tous les acteurs des OP (*décisionnel et opérationnel*), a consisté dans un premier temps à faire une revue de la problématique SAN de la zone d'intervention afin de sortir les points d'attention. Dans un second temps à animer des échanges et réflexions sur : **(i)** la vocation de chaque intervention du programme afin de renforcer la redevabilité de chaque partie prenante, **(ii)** la nécessité pour chaque partie prenante de focaliser son intervention sur les changements attendus du programme que sont l'amélioration de la disponibilité du repas et de sa qualité et le renforcement du portage institutionnel de la SAN, **(iii)** l'adoption d'un état d'esprit d'intervention "non seulement filière" mais aussi et surtout SAN dans sa globalité, **(iv)** la nécessité de renforcer les synergies et articulations entre les interventions. Ensuite, les facteurs inhibiteurs et favorables à la réalisation des changements attendus du programme ont été identifiés et les pistes d'actions et d'attitudes pour une meilleure progression vers la réalisation desdits changements ont été proposées. En somme, pour AMSANA, l'agent de développement classique aux thématiques spécifiques (*maraîchage, maïs, etc.*) doit se muer en acteur de changement des pratiques globales des ménages en vue d'améliorer leurs repas.



Face à la réalité du nombre de ménages bénéficiaires ciblé (8 000) et la diversité des approches des 5 OP, il a été constaté l'impossibilité d'impacter chaque ménage avec au moins 2 composantes. Sur la base de ce constat, il a été recommandé aux ACNG tout en ne se démarquant pas de leurs approches d'intervention respectives de prendre les mesures nécessaires pour que les ménages soient accompagnés par au moins 2 composantes. Chaque ACNG a consenti à faire les efforts nécessaires dans ce sens mais à l'arrivée, seul 24% des ménages sont accompagnés sur plus de deux piliers de la SAN soit 2 038 sur un total de 8 490 bénéficiaires des différents accompagnements du programme.

#### 4.2.2 SOUS RESULTAT 5.2: UN DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION ET DE RAPPORTAGE CONSOLIDE EST MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DU PROGRAMME

Le programme, conformément aux exigences du DTF, a mis en place un dispositif de suivi-évaluation unique, consolidé et harmonisé, auquel chaque ACNG s'est aligné et qui eut pour principale fonction de contribuer à l'orientation du programme.

L'outil de suivi évaluation facilite la consolidation des données et niveaux d'avancements des 4 ACNG à la coordination Enabel. Il a permis de renseigner annuellement le système de suivi-évaluation et de faciliter les évaluations périodiques du programme (Baseline, MTR, EF). Le système de rapportage unique malgré les spécificités multi acteurs et multi thématiques a fonctionné tout le long du programme.

Tous les ans, la coordination a facilité les concertations en lien avec l'atteinte des objectifs du programme via le Groupe de Travail Suivi-Evaluation (GT-SE). Il s'agit du suivi :

- Périodique de la progression de chaque OP vers les cibles annuelles des indicateurs. Dans ce cadre, des échanges ont eu lieu sur l'harmonisation de méthodes de calcul de certains indicateurs communs aux ACNG afin de s'assurer de la fiabilité des données collectées.
- Du ciblage des bénéficiaires. Ce qui a permis de disposer en temps réel d'informations sur **(i)** le niveau d'inclusion des vulnérables, **(ii)** le niveau de couverture des bénéficiaires par les différents piliers de la SAN, **(iii)** l'intensité du potentiel d'impact, et sur **(iv)** l'appréciation du niveau de réalisation des cibles de couverture de chaque OP.
- De la couverture géographique du programme AMSANA. Il permet de vérifier le niveau de réalisation des objectifs de couverture géographique de chaque OP et d'assurer "l'équité" dans la couverture des villages par les interventions d'AMSANA (*Piliers SAN*).
- De la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du programme.

Il n'est pas superflu de mentionner les grands moments de mobilisation intenses du GTSE par la coordination tout le long de l'exécution du programme :

- Etude Baseline ;
- Evaluation interne du niveau de réalisation à mi-parcours des objectifs et résultats du programme ;
- Evaluation externe à mi-parcours du programme ;
- Les ateliers de capitalisation programme ;
- Evaluation interne finale des indicateurs du programme.

#### 4.2.3 SOUS RESULTAT 5.3 : LE PARTAGE D'INFORMATION ET LA CAPITALISATION STRATEGIQUE DES BONNES PRATIQUES RELATIVES A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE SONT ASSURES

La coordination Enabel du programme a pendant les 5 ans assuré son mandat de facilitation de la consolidation et l'institutionnalisation des trajets de capitalisation et de recherche-action dans l'organisation du partage d'information (*interne et externe*) à tous les niveaux d'intervention du programme.

Sous le lead de la coordination, la stratégie de capitalisation au niveau programme et projets a été élaborée. Des thèmes de capitalisation niveau projet ont été identifiés par chaque ANCG, ce qui a permis de sortir plusieurs types de produits de capitalisation. Le tableau n°10 fait le point des divers produits de capitalisation par chaque ACNG.

**Tableau N° 10** : Thèmes et produits de capitalisation par projet

OP	Thème	Niveau d'avancement	Produit disponible
CRB	Capitalisation sur le travail des ME	Travail de rédaction terminé mais relecture en cours	rapport, Prospectus
	Maraichage scolaire	Travail de rédaction terminé mais relecture en cours	rapport, prospectus
	Film documentaire sur la dynamique communautaire mis en place par AMSANA/CRB à diffuser sur une chaîne de télé	Clôturé mais reste la diffusion sur une chaîne de télévision nationale	Film documentaire
Enabel	Renforcement du leadership communal	En cours (pas très avancé)	
	Intégration Maraichage Pisciculture (Infrastructures)	quelques notes	
	Fiche technique sur la fonte	En cours (très avancé)	
	Publi reportage sur la valorisation des déchets plastiques	Fiche de presse en cours	
IdP	RA sur l'eau productive pour le maraichage, gestion de l'eau, économie d'eau	Rapport en cours d'amendement par le Siège	Fiche produit
	La structuration collective	Clôturé	Fiche produit
	Adoption des innovations, GTA	Clôturé	Fiche produit
	Maraichage de case	Clôturé	Fiche produit
LC	Etat des lieux de la recherche action sur le fonio au Bénin de 2013 à 2018	Draft finalisé	Rapports
	Fiche d'information sur l'itinéraire technique de production du fonio	Finalisé Plaquette en cours d'élaboration	Fiche produit, Plaquette
	Procédés de transformation du fonio en produits dérivés	Finalisé Plaquette en cours d'élaboration	Fiche produit, Plaquette
	Estimation de la production de fonio dans la commune de Boukombé et Etalonnage des unités de mesures	Finalisé Plaquette étalonnage encours	Rapport Plaquette
	Success story sur la transformation du fonio au niveau des unités de type rurale	Finalisé	
	Success story sur 3 producteurs promoteurs de MIP	Ebauche à finaliser	
	Analyse de l'effet de l'application de l'Outil d'Intégration Environnementale Producteurs	Finaliser le rapport d'étude Documenter des cas	
Protos	Enregistrement de quelques témoignages sur les pratiques agro écologiques	En cours	
	La gestion des sites	En cours	
	Sécurité foncières	Rédaction en cours	
	Autonomisation des ACEP par rapport à leur fonctionnement	Rapport en cours de relecture	DRAFT rapport
	La gestion des ouvrages d'eau potable simple, les bonnes pratiques	Collecte de données en cours	

La dynamique de capitalisation au niveau du programme s'est concrétisée en 2019 et 2020 avec la tenue de 3 ateliers d'écriture sur le thème « **Maraichage SAN pour des populations aux repas diversifiés et des producteurs avec des revenus augmentés : quelles approches et orientations à mettre en œuvre ?** ». Ces trois ateliers qui ont connu la participation effective des 5 OP AMSANA et ont permis d'aboutir à un rapport de capitalisation dont l'objectif vise à présenter les leçons apprises des différentes étapes nécessaires pour accompagner le développement d'un maraichage orienté SAN. Le rapport s'est appesanti sur 5 partis dont :

- Une 1<sup>ère</sup> partie qui présente les contextes d'analyse c'est-à-dire la description du cadre physique d'intervention, l'état des lieux (*avant intervention*) de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, un résumé du programme AMSANA, et une présentation sommaire des types de maraichage accompagnés étayés par quelques données chiffrées de réalisation ;
- Une 2<sup>ème</sup> partie intitulée "Analyse des acteurs" qui établit, sur la base d'expérience, le déterminisme des types/profils d'acteurs dans la mise en œuvre d'un maraichage orienté SAN ;

- Une 3<sup>ème</sup> partie qui analyse les adaptations faites pour tenir compte des possibilités et contraintes que présente le cadre physique de l'intervention AMSANA ;
- Une 4<sup>ème</sup> partie qui analyse les modes de mise en valeur utilisés (*choix des spéculations, itinéraires techniques, rentabilisation du système*)
- Une 5<sup>ème</sup> partie relative aux modes d'utilisation des productions et des revenus liés (*autoconsommation et commercialisation pour une diversification/amélioration des repas*).

## 5 MANIERE DONT L'ATTEINTE DES RESULTATS A CONTRIBUE A LA REALISATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE (OUTCOME DU PROJET)

Garantir un environnement institutionnel favorable à la SAN constitue la principale condition d'atteinte de l'objectif spécifique d'AMSANA qui est d'**assurer une disponibilité stable des produits vivriers et maraîchers, des revenus augmentés et plus diversifiés et une meilleure prévention de la malnutrition pour 8 000 ménages et en particulier pour les populations vulnérables dans un environnement institutionnel favorable** ».

A la fin de l'exécution d'AMSANA, Enabel a réussi le challenge de faire internaliser aux communes la nécessité d'assurer le rôle de maîtrise d'ouvrage des interventions SAN. Les changements/acquis induits par la mise en œuvre des Résultats 4 et 5 montrent à suffisance leur contribution à la réalisation de l'objectif spécifique. En effet, au niveau institutionnel, c'est essentiellement au niveau des communes que les actions d'Enabel ont généré le plus de changements/acquis qui contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique et ceci de façon durable. Au nombre de ces acquis on peut noter entre autres :

- La tenue régulière de cadre de concertation dédié à la SAN au niveau communal ;
- L'intégration de la SAN dans les documents de planification des communes ;
- La prise en charge, sur budget des communes, du poste des PF- SAN ;
- Le portage d'actions prioritaires SAN par les communes ;

Malgré les réformes au niveau du MAEP, les nouvelles structures déconcentrées départementales (*ATDA et DDEAP*) en même temps qu'elles s'installent ont pu être intégrées dans le dispositif du programme, notamment en désignant en leur sein un Point Focal. La bonne implication du MAEP central et des structures déconcentrées dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie du programme laisse l'espoir d'un portage et d'un accompagnement des acquis après le retrait des partenaires.

Le rôle de coordination assuré par Enabel dans l'exécution d'AMSANA a permis de faciliter les synergies d'actions entre les 5 OP afin d'impacter les 4 piliers de la SAN.

## 6 PRINCIPALES EVOLUTIONS ET REORIENTATIONS APPORTEES AU COURS DU PROJET

Au cours de sa mise en œuvre, le projet AMSANA/Enabel n'a pas subi de réorientations notables. Cependant, il est important de retenir que certains facteurs ont influencé la mise en œuvre. Il s'agit notamment :

- Des réformes institutionnelles du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) qui ont sonné la disparition des CARDER au profit de deux nouvelles structures déconcentrées dont ; l'ATDA (*conseil filiales*) et la DDAEP (*rôle régalién*). Ces réformes ont engendré à partir de 2018 de réelles difficultés de collaboration avec le MAEP central et ses structures départementales du fait entre autres, de la non clarification de leurs mandats dans l'accompagnement du programme AMSANA. Ainsi, a-t-il été noté d'importants écarts négatifs entre le prévu et le réalisé en termes d'accompagnements du MAEP central et déconcentré. Pendant ce temps, au niveau communal, la sensibilité SAN s'est nettement améliorée avec notamment un meilleur portage des

Actions Prioritaires SAN. C'est ainsi que la dernière année d'exécution, la coordination a pris l'option de rediriger une partie des ressources financières prévues pour l'accompagnement du MAEP vers l'accompagnement des AP SAN. Le résultat de cette option est une meilleure consolidation des acquis induit par l'accompagnement au niveau des communes et progressivement par les niveaux départementaux et centraux du MAEP, comme l'indique la prise en compte, par l'ATDA3 de l'approche IMPE dans les cahiers des charges des futurs sites maraichers à aménager et l'accompagnement du centre de service par la DPH dans la production de la provende et d'alevins.

- La dégradation des conditions sécuritaires, dont l'enlèvement de 2 touristes à la frontière du Burkina (*début 2019*), dans le parc de la Pendjari, a amené Enabel à revoir son mode de fonctionnement dans la zone d'intervention, qui s'est traduit par l'impossibilité aux collaborateurs d'Enabel de séjourner dans 3 des 4 communes d'intervention. Cette crise a conféré plus de responsabilisation des communes à travers les PF SAN notamment, toute chose qui a contribué à renforcer le leadership des communes vis-à-vis dans le domaine de la SAN.
- Certaines recommandations de l'évaluation à mi-parcours ont également induit des recadrages vue tout le temps nécessaire pour la mise en place des réformes du MAEP, le partenariat à partir de 2019 s'est beaucoup plus focalisé sur le niveau départemental afin de mieux l'aguerrir pour un accompagnement durable des communes dans le domaine de la SAN. Enabel est cependant resté attentif aux rares sollicitations du niveau central et déconcentré du MAEP.

## 7 PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS, RECOMMANDATIONS, FORMULEES LORS DES COMITES DE PILOTAGE ; DES ECHANGES DE SUIVI AVEC LA DGD ; DES ECHANGES AVEC LES PARTENAIRES

Enabel conformément à son rôle de coordination du programme AMSANA (*résultat 5*) a assuré la responsabilité du suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de décisions du programme. Il s'agit notamment de la SMCL mais également des recommandations de la revue externe à mi-parcours.

## 8 GESTION DES RISQUES

La présente version actualisée tient compte de l'évolution du contexte de mise en œuvre du programme jusqu'en 2020. On retient que les chances de survenance de tous les risques sont presque toutes inexistantes.

Tableau N° 10 : Gestion des risques

Identification du risque		Analyse du risque		Traitement du risque en 2019		Etat résiduel au 31 déc 2019	Actions de mitigation 2018
Description du risque	Période d'identification	Probabilité	Impact potentiel	Action(s)	Resp.		
<b>Risque externe</b>							
L'opérationnalisation des réformes institutionnelles contenues dans le PAG... impactent négativement la durabilité des acquis du programme	2016	Probable	Elevé	En 2019, le MAEP est bien rentré dans le fonctionnement du programme. Le MAEP a validé la proposition de répartition des rôles ; c'est ainsi que dans le fonctionnement de AMSANA, la DDAEP assure la vice-présidence du ComPil et l'ATDA la présidence du ComDir.	Enabel	Inexistant	Capitalisation et portage des acquis par le MAEP

Risque lié aux interventions							
Le CNOS et son démembrement aux niveaux régional et communal ne sont pas fonctionnels au cours de la mise en œuvre du programme	2016	Probable	Modéré	Même si le CNOS et ses démembrements demeurent non fonctionnels, avec l'appui du PMASN, les cadres de concertation communaux SAN (CCC-SAN) sont installés dans les 4 Communes Seul le CDSAN n'est pas mis en place.	Enabel	Risque entièrement réduit	Poursuivre la participation active aux sessions des CCC-SAN des 4 Communes
Risques liés à la Coordination							
Insuffisance de synergie entre les différentes interventions au niveau intra et inter composantes	2016	Probable	Bas	Les synergies internes au programme se sont amplifiées au cours de l'année. Mieux des outils de suivi et de capitalisation de ces synergies sont conçus et en cours d'application. La prévalence de l'esprit de synergie interne est effective au niveau du programme	Enabel	Inexistant	Poursuivre l'application des outils de suivi et de capitalisation des synergies
Faible engagement des prestataires et autres acteurs FBSA pour le partage, l'apprentissage critique et la capitalisation	2016	Très Probable	Bas	Toutes les OP sont avancés dans les processus de capitalisation interne. 2 ateliers de capitalisation programme avec une trame qui donne la visibilité sur le contenu		Inexistant	

## 9 LEÇONS APPRIS, AU SUJET DES SYNERGIES AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES, Y COMPRIS LES EVALUATIONS EXTERNES

Tout au long de l'exécution d'AMSANA (R4 et R5), les initiatives prises et les démarches mises en œuvre en synergie avec les partenaires ont permis de tirer de nombreuses leçons avec des aspects positifs à recommander et des aspects négatifs à éviter. L'essentiel de ces leçons concerne le niveau communal où Enabel a bénéficié d'une oreille attentive et donc y a concentrée son accompagnement, conformément au DTF Enabel. Au nombre des aspects positifs à répliquer :

- Les échanges sur les types de maraîchage et approches de sécurisation foncière promus par AMSANA, la formation interne par la CRB sur la nutrition, le briefing interne par LC sur l'outil d'intégration environnementale (OIE) ont élevé le niveau de compréhension des interventions du programme, généré des idées de synergies et par ricochet, renforcé l'esprit multi-acteurs.
- Le principe global d'appui institutionnel d'Enabel notamment à travers la mise en œuvre des AP-SAN basée sur l'approche "faire-nous-mêmes" est gage d'efficacité, d'efficience et de durabilité des acquis. Pour exemple, (i) l'auto construction des étangs par la population. Vu le nombre d'étangs auto-construit de 2018 à 2019, il s'agit d'une expérience dont il convient d'encourager l'extension (ii) la formation de maçons locaux sur la construction des bassins est gage de subsidiarité pour les maraîchers-pisciculteurs (iii) Le développement d'élevage non conventionnel (*asticots, escargot, collecte des termites*) pour nourrir les poissons mais aussi servi à l'élevage des volailles, promues par Louvain Coopération à travers ses MIP et (iv) La production locale de grillage et de provende, constituent un réel transfert technologique, qui diversifie durablement les sources de revenus des ménages bénéficiaires.
- Les données collectées, via les débats informés et le processus d'auto-collecte, menées en 2018 et 2019, fournissent d'importantes informations sur les pratiques alimentaires annuelles. Ces informations restituées aux niveaux local et national, peuvent contribuer à formuler des interventions qui intègrent mieux les spécificités de la thématique SAN.

## 10 GESTION DES CONNAISSANCES.

Le partage des connaissances à l'interne du programme démarré en 2017 avec l'institution et l'organisation d'échanges thématiques et de sessions de formation internes, a été poursuivi en 2019.

De plus, les échanges réguliers avec Iles de Paix et Protos sur le déroulement des AP-SAN IMPE et Fer-Vert, bien que s'inscrivant dans la mise en œuvre des synergies internes constituent aussi des espaces de partage de connaissance.

Cependant la centralisation de la documentation SAN existant au niveau des OP/AMSANA démarrée en 2017 et qui constitue aussi un excellent outil de partage de connaissance, n'a pu être actualisée depuis 2018.

La gestion des connaissances constitue un élément très important à mettre en œuvre dans une approche multi-acteur amis qui nécessite, comme pour le système de suivi-évaluation, de se doter des moyens humains nécessaires, ce qui n'était pas vraiment le cas dans le cadre d'AMSANA.

## 11 INFORMATIONS SUR LA DURABILITE.

Le R4 « appui institutionnel » est mis en œuvre selon l'approche, « faire avec », aussi bien avec le MAEP (*central et déconcentré*), qu'avec les communes. De plus les recherches actions conçues et mises en œuvre dans le cadre des AP-SAN ont visées l'appropriation par les acteurs locaux, comme par exemple l'auto-construction des infrastructures piscicoles, ou la mobilisation des artisans locaux pour concevoir les équipements nécessaires à la valorisation des plastiques, dans le cadre du DSM.

A la clôture d'AMSANA, en septembre 2020 les PF-SAN sont des salariés à part entière des 4 communes. La fin du programme, ne constitue donc pas un changement trop important. De plus différents groupes WhtasApp ont été créé pour faciliter les échanges sur les différentes thématiques aussi bien pendant qu'après AMSANA.

L'engagement, des acteurs institutionnels tels que la Préfecture, le MAEP et les communes mais aussi et surtout les ménages bénéficiaires des différents accompagnements, particulièrement pour l'IMP et les DSM, pose des bases solides pour assurer la durabilité des changements amorcés.

## 12 CONCLUSION.

Au terme des 5 ans de mise en œuvre, les bons résultats obtenus confirment que le défi, qui consistait, avec une équipe très réduite, à assurer et la mise en œuvre du résultat (R4) et de la coordination (R5), a été relevé. Ces bons résultats traduisent l'implication et la volonté de toutes les parties, pour mettre en œuvre des approches de solutions, notamment à travers les AP-SAN, qui ont réellement mis les communes en capacité d'intervention pour améliorer le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnel de leurs administrés.

L'arrêt du programme, alors qu'il venait d'atteindre sa vitesse de croisière en 2019, constituera néanmoins un risque majeur garantir que les changements de comportements accompagnés pourront durablement inverser le niveau de sécurité alimentaires des 4 communes et les sortir enfin de la zone rouge de la malnutrition.